

# MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA



RUM

Réservé à notre organisme



## TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom - Prénom   
Raison Sociale   
Adresse   
  
Code postal  Ville   
Pays

Réservé à notre organisme  
Code Identifiant du débiteur

## COMPTE À DÉBITER

Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN  
  
Code international d'identification de votre banque - BIC  
  
Type de paiement :  Récurrent

## COMMENT REMPLIR CE MANDAT

- 1- Complétez le présent document en précisant :
  - vos nom et adresse
  - les références du compte à débiter
- 2- Si vous payez pour une tierce personne, remplissez le cadre "TIERS DÉBITEUR",
- 3- Dated et signez,
- 4- Retournez cet imprimé accompagné obligatoirement de votre Relevé d'Identité Bancaire\* :

par courrier à :

Malakoff Humanis  
Equipe Orange  
CP 240 - 303 rue Gabriel Debacq  
45953 Orléans cedex 9

ou directement via le site internet

[www.prevoyons.com](http://www.prevoyons.com)  
/ESPACE PERSONNEL

\* Le prélèvement sur livret est rejeté.

## TIERS DÉBITEUR (si différent du titulaire du compte à débiter)

Renseignez les coordonnées de la personne (ou de l'entreprise) pour laquelle vous payez.

Nom - Prénom   
Adresse   
  
Code postal  Ville   
Pays

## CRÉANCIER

Malakoff Humanis Prévoyance  
21 rue Laffitte - 75009 Paris - France  
Identifiant Créancier SEPA-ICS : FR33ZZZ589176

## ENGAGEMENT

En signant ce mandat, vous autorisez notre organisme à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions de notre organisme.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Vos droits concernant ce mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

À  le  Signature (et cachet de l'entreprise le cas échéant)